

Qu'est-ce qu'un protocole de sevrage ?

Le protocole de sevrage est l'ensemble des règles et des usages à observer pour arrêter la prise de médicament(s) psychotrope(s).

Le protocole de sevrage peut varier en fonction de la classe de molécules à sevrer (benzodiazépines, antidépresseurs, neuroleptiques, etc...), en fonction des propriétés des molécules (molécule à demi-vie courte versus molécule à demi-vie longue) et en fonction de l'approche adoptée (les approches diffèrent en ce qui concerne la progressivité et le rythme des diminutions à adopter).

Finalement, le protocole de sevrage peut et doit être adapté aux spécificités de la personne qui entreprend le(s) sevrage(s) et au contexte dans lequel elle va le faire.

Les principaux protocoles de sevrage ont en commun les principes suivants:

- diminuer progressivement et systématiquement la dose
- faire des petites diminutions n'excédant pas 10% de la dose en cours
- ne pas revenir en arrière (= ne pas ré-augmenter la dose journalière), mais aller de l'avant, en allongeant plutôt le temps de stabilisation à la dose qui pose problème.